

Image not found or type unknown



Abandon d'usufruit suite a vente de maison

Par **plastic**, le **24/01/2017** à **18:55**

Bonjour

mon epoux decede ma fait legataire universel de la quotite disponible
mon beau fils seul enfant d'un premier mariage recevant sa aprt soit moitié
en accord avec celui ci la propriete a été vendue il a reçu sa aprt soit moitie
il m'a assigné en justice en me réclamant le montant de mon usufruit afin de le réintégrer
dans la succession....

je suis restée dans la maison 36 mois !!!!

merci de me répondre